

CREATION D'UN CAMPUS UNIVERSITAIRE

PRÉAMBULE

CRÉATION D'UN CAMPUS UNIVERSITAIRE SUR LE SITE DE SOULHAC A TULLE : UN PROJET POUR CONFORTER L'OFFRE DE FORMATION

Les développements de la formation et de l'enseignement supérieur revêtent une importance particulière dans les projets de l'agglomération de Tulle et de la Ville de Tulle, avec ses 8 établissements, 650 étudiants et plus de 1 000 apprentis.

Le projet, engagé par l'agglomération il y a quelques années, est de nature à créer un véritable campus universitaire en regroupant l'IUT, le CFAI, l'IFSI, l'ESPE et Canopé sur un même secteur ; de créer de nouvelles synergies entre les mondes de l'économie et de la formation avec le projet de tiers-lieu, mais également développer des espaces de vie étudiante mutualisés et offrir des services de qualité. La présence sur le site d'entreprises et de l'hôtel d'entreprises, structure d'accueil pour les jeunes créateurs, est un véritable atout.

Le campus universitaire s'adresse à des publics d'étudiants variés en raison de la présence de structures de formation très hétérogènes. La force de ce campus repose aussi sur cette diversité de publics d'étudiants, que ce soit en termes de tranches d'âges ou de métiers visés. Cette richesse permettra le partage d'expériences et l'enrichissement du parcours universitaire et personnel des étudiants du secteur.

Par ailleurs, le recrutement se fait déjà et se fera toujours demain à l'échelle régionale et nationale. L'objectif étant aussi de faire connaître et reconnaître davantage le territoire de Tulle et de son agglomération à des publics désireux d'apprendre, de se former et de travailler localement.

*La force de ce campus repose aussi sur cette diversité de publics d'étudiants,
que ce soit en termes de tranches d'âges ou de métiers visés*

ENJEUX ET OBJECTIFS DU PROJET :

- Maintenir, puis améliorer l'offre de formation supérieure présente localement
- Développer un véritable Campus Universitaire de Formation autour de la ville centre
- Adapter l'offre de formation à la demande et aux besoins des étudiants
- Fédérer les acteurs de la formation et de l'enseignement supérieur en travaillant sur la dimension globale de l'offre tant au niveau formation que vie étudiante
- Offrir un accès à des structures et à des services de qualité et attractifs
- Réduire les coûts au niveau patrimonial et au niveau de l'exploitation par la mutualisation d'espaces et l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments
- Renforcer le lien entre le monde professionnel, les entreprises et les étudiants.

LE PROJET UNIVERSITAIRE

AUTOUR DU BÂTIMENT 419

L'objectif de Tulle agglo et de l'ensemble des partenaires est de développer un campus universitaire tourné vers l'innovation sur l'ancien site de la manufacture, aujourd'hui reconverti en une zone où formation et activités économiques s'entremêlent.

Pour cela, un important travail s'est engagé autour de la mutualisation des espaces et des moyens pour permettre le développement de nouveaux espaces et de nouvelles pratiques.

LA RÉNOVATION DU BÂTIMENT 419 PERMETTANT D'ACCUEILLIR SUR UN MÊME SITE 3 STRUCTURES DE FORMATION (IFSI, ESPE ET CANOPE)

Les 3 structures intégreront le bâtiment 419. Dès lors, ces 3 composantes, aujourd'hui positionnées sur des sites différents, seront regroupées avec les autres formations du quartier et ainsi développer de nouveaux services pédagogiques en commun.

L'intégration du service de documentation sur site permet également de mutualiser un espace commun.

La pré-étude de spatialisation des besoins a permis d'aboutir à une économie de 280m² par rapport aux besoins exprimés en mutualisant les espaces, en partenariat avec les futurs utilisateurs. Une étude plus approfondie des besoins et des possibilités de mutualisation vient d'être engagée avec le Rectorat et l'Université de Limoges afin d'affiner le programme.

LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU RESTAURANT D'ENTREPRISES ET D'UNIVERSITÉS QUI SE DÉPLOIERA SUR LE PARKING DE L'IUT

Le réaménagement du bâtiment 419 nécessite le transfert du restaurant sur un autre site, en l'espèce, celui du parking de l'IUT. Par ailleurs, l'offre de restauration sera totalement revue. (cf : ci-après)

UN ESPACE DE VIE, TIERS-LIEU TOURNÉ VERS LE NUMÉRIQUE CONSTITUÉ EN LIEN AVEC CANOPE

La réflexion est en cours pour proposer un contenu et un fonctionnement futur. Par ailleurs, Tulle agglo, mobilisée sur les enjeux du numérique, entend créer un espace permettant le lien entre le milieu de l'entreprise et celui de la formation et de l'Université.

Tulle agglo a, à ce titre, déjà répondu à l'appel à projet tiers-lieu mené par la Région Limousin et entend participer activement au nouvel appel à projet lancé par la Région Nouvelle Aquitaine.

Parallèlement à ce tiers-lieu, une école numérique « Simplon » voit le jour. La 1^{ère} promotion débutera en novembre dans les locaux d'INITIO pour former 12 apprenants sous portage de l'association Corstech Territoire Numérique.

DES AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS NÉCESSAIRES AU CAMPUS

De nouveaux espaces de stationnements, accompagnés de la réfection des voies, la création d'un parvis entre l'IUT et le « 419 » et d'espaces verts, prises en compte des modes de circulation alternatifs sont parties prenantes du projet.

UN CAMPUS OUVERT EN SEPTEMBRE 2020

LA REDÉFINITION DU QUARTIER DE SOUILHAC

Le quartier de Souilhac à Tulle va poursuivre sa mutation, dans le droit fil de la reconversion de ce site historique de la manufacture des armes.

La vocation entrepreneuriale du site avec plusieurs entreprises et des organismes de formation sera renforcée. L'hôtel d'entreprises et la pépinière proposent un trait d'union idéal en offrant des services et locaux aux jeunes créateurs d'entreprises.

Sur le site de Souilhac, il est important de trouver un équilibre entre les habitants, l'activité des entreprises présentes, les salariés, les usagers des services comme pôle emploi et les étudiants

Ainsi, il convient de réfléchir à la circulation sur le site mais également au stationnement et à la mobilité. Des solutions de stationnement ont été trouvées avec l'utilisation de l'ancienne voie du tacot surplombant le site et en rationalisant certains espaces, la capacité de stationnement des lieux peut être augmentée.

En matière de mobilité, le nouveau réseau de TuT aggro intègre dans sa navette de centre-ville la desserte du quartier avec une meilleure rotation horaire (30 minutes).

Dans le cadre de son plan de déplacement, la Ville de Tulle entend également favoriser l'usage du vélo, ainsi des actions de mobilité douce sont envisagées avec notamment la promotion du vélo à assistance électrique (mieux adapté à la topographie de la ville).

Une réflexion est en cours en ce qui concerne l'habitat étudiant afin d'accompagner les jeunes dans leurs recherches.



LE BÂTIMENT 419, ÉPICENTRE DU SAVOIR

Ce bâtiment, construit dans les années 80 sur la zone d'activités de Souilhac pour servir de restaurant aux salariés puis aux étudiants, est situé en face de l'IUT et du CFAI, à proximité immédiate de l'hôtel d'entreprises.

La Ville de Tulle est propriétaire à moitié du bâtiment 419 avec le SYMA du Pays de Tulle (pour rappel le SYMA est composé du Conseil Départemental -45%, de Tulle aggro -50% et de la CCI -5%).

Le bâtiment 419 est composé de 3 plateaux de 1 000 m² chacun et d'un sous-sol. Il offre ainsi des perspectives très intéressantes de rénovation et de mise en valeur du patrimoine existant.

Ce bâtiment est aujourd'hui pratiquement vide. Il accueille actuellement le restaurant interentreprises sur le 1^{er} niveau. Ce restaurant est à ce titre ouvert et utilisé par les étudiants de l'IUT, du CFAI et les salariés des entreprises locales (principalement NEXTER).

Le sous-sol est provisoirement occupé par le Secours Populaire qui doit déménager prochainement rue Maurice Caquot.

Une étude de faisabilité a été réalisée par Tulle aggro avec le soutien de Corrèze ingénierie début 2016. Celle-ci conclut à la possibilité pour les 3 structures (IFSI, ESPE et CANOPE) d'intégrer le bâtiment 419.

Une étude plus approfondie des besoins et des possibilités de mutualisation est engagée avec les organismes déjà présents sur le site afin d'affiner le programme.

FAISABILITÉ D'AMÉNAGEMENT

A la suite des rencontres et réunions avec les différentes structures, la projection suivante peut être réalisée, montrant la faisabilité du projet.



UN PROJET COMMUN POUR UN VÉRITABLE CAMPUS AUX SERVICES DES ÉTUDIANTS

Au-delà du projet de rénovation du bâtiment, les structures ont travaillé ensemble pour établir un projet commun marquant l'ambition d'un véritable campus universitaire.

Ce projet de campus, au sens stratégique, fait référence à ce que les structures de formation veulent faire ensemble pour développer de nouveaux usages et offrir les conditions d'apprentissage les plus en adéquation possible avec le monde professionnel de demain.

OFFRIR UN CADRE DE VIE ET D'ÉTUDE PLUS PERFORMANT VIA LA MUTUALISATION DES ESPACES ET DES MOYENS

Développer de nouveaux modes d'apprentissage
Développer des outils numériques mutualisés
Favoriser les mutualisations d'espaces et les partages d'expériences

FAVORISER L'INNOVATION PÉDAGOGIQUE

Développer les compétences transversales des formateurs
S'appuyer sur les référentiels de formation pour les mettre en commun et les partager
Valoriser Canopé comme centre de ressource pédagogique

CRÉER UN ÉCOSYSTÈME FAVORABLE À L'APPRENTISSAGE ET À LA VIE ÉTUDIANTE

Canopé comme lieu de vie
Offrir les services d'un véritable campus (resto, sport,...)
Créer un lieu passerelle entre le milieu de la formation et le monde de l'entreprise

LE FUTUR RESTAURANT D'ENTREPRISES ET D'UNIVERSITÉ

Pour permettre d'affiner le besoin, une enquête a été réalisée en juillet-août 2016 auprès des structures actuelles et futures utilisatrices du lieu afin de cerner les attentes de chaque utilisateur.

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SUR LES ATTENTES ET LES BESOINS EN MATIÈRE DE RESTAURATION :

Effectif potentiel de fréquentation quotidienne du restaurant : 500 personnes

Age moyen des effectifs : 30-35 ans

Facteurs essentiels d'attractivité du restaurant :

1. Proximité du lieu de travail/études
2. Prix du repas
3. Rapidité du service
4. Cadre d'accueil
5. Variété des menus

Une **amplitude horaire d'ouverture large**

Un **temps consacré à la pause déjeuner relativement court** (1h maximum)

UN NOUVEAU PROJET EN MATIÈRE DE RESTAURATION

Afin de convenir au plus grand nombre, un important travail a été mené avec les éléments de l'enquête pour offrir une offre de service mieux adaptée à la clientèle.

Une offre de restauration classique avec possibilité de composer librement son menu

Une offre étudiante dont le prix se rapproche de celui proposé par le CROUS

Une offre souple sous forme de salad'bar

Une offre de sandwicherie pour la rapidité et la simplicité,

Le projet prend en considération les attentes en matière de cadre d'accueil (accès wifi gratuit, espace détente après repas, parking gratuit, travailler la signalétique, développer un espace de restauration en extérieur).

Ainsi, un nouveau restaurant sera construit sur le parking actuel de l'IUT, (terrain propriété de l'État) tout en conservant le même nombre de places de stationnement.



LE FINANCEMENT DU CAMPUS

LE BÂTIMENT 419

Le coût de l'opération est évalué (toutes dépenses confondues) à 4 500 000 € HT.

Le financement sera assuré de la façon suivante (pour les partenaires participant au financement : sous la forme de subventions versées par acomptes au maître d'ouvrage) :

Financiers sollicités	Taux d'intervention sur coût global	Montant en € HT
ETAT - rectorat (partie ESPE, SCD)	13,33%	600 000,00 €*
ETAT- rectorat (partie RESEAU CANOPE)	4,44%	200 000,00 €*
Région (partie IFSI)	21,33%	960 000,00 €
Département	9,17%	412 500,00 €*
fonds de concours CH garanti par ARS (partie IFSI)	22,22%	1 000 000,00 €*
TEPCV	8,89%	400 000,00 €*
TOTAL SUBVENTIONS PUBLIQUES	79,39%	3 572 500,00 €
Autofinancement Tulle agglo	20,61%	927 500,00 €
TOTAL COUT PROJET HT hors acquisition bâtiment, aménagements extérieurs et VRD	100%	4 500 000,00 €

*financement arrêté

LE RESTAURANT

Le projet de construction du nouveau restaurant d'entreprises qui accueillera également les étudiants et personnels de l'Université est chiffré à hauteur de 1,4 M € HT (acquisition, études, Maitrise d'œuvre, travaux, aménagement).

Financiers sollicités	Montant participation sur coût global	Montant en € HT
Préfet de Région - réserve régionale FSIL 1 « mise aux normes et sécurisation des équipements publics »	39,98%	559 678 € *
Conseil Départemental	17%	240 000€
Conseil Régional		
Total participations	57%	799 678€
Autofinancement Tulle agglo	42,88 %	600 322 €
TOTAL	100 %	1 400 000 €

*Financement arrêté

UN PROJET PORTE PAR :



UN PROJET SOUTENU FINANCIEREMENT PAR :



PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-
AQUITAINE



UN PROJET EN PARTENRIAT AVEC :

